Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260908-BE_2026_0094-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0094

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 8 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le huit septembre à 16 h 00, au SKOPE, 4 rue Louis de Broglie à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 2 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 21 Procuration(s) : 0

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. COCADIN Romuald , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE BEVER Gildas , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Etaient absentes excusées :
Mme AURIAC Cécile, Mme BERTINOTTI Dominique

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pose de 2 compteurs de sectorisation du réseau d'eau potable aux lieux dits « Kerléo » et «Hent Lannec » sur la commune de Caouënnec-Lanvézeac – Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Exposé des motifs

La Direction Eau et Assainissement de Lannion-Trégor Communauté dispose de deux usines de production d'eau potable, Kerleo et l'Hôpital. Ces deux usines alimentent les communes de Kermaria-Sulard, Trézény, Coatréven, Rospez, Lanmérin, Quemperven, Tonquédec et Caouënnnec-Lanvézéac. Le linéaire de réseau sur la commune de Caouënnnec-Lanvézéac est de 27 kms. Il existe actuellement 3 compteurs de sectorisation pour le secteur. Ces installations permettent aux agents de la Direction Eau et Assainissement de réaliser des diagnostics (consommations importantes, fuites...).

Le projet consiste à installer deux équipements supplémentaires de sectorisation afin d'améliorer la connaissance des volumes d'eau alimentant le bourg.

Le coût de l'opération est estimé à 31 066,35 € HT.

Pour cette opération, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut apporter son concours financier.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260908-BE_2026_0094-DE

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter la participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au taux maximum, et à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 14 SEP. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 14 SEP. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.